



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

TRANS/2003/7/Add.1  
9 décembre 2002

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS  
(Soixante-cinquième session, 18-20 février 2003,  
point 9 de l'ordre du jour)

**ASSISTANCE AUX PAYS EN TRANSITION**

**(Élaboration des plans directeurs des projets TEM et TER)**

**Projet de financement éventuel par le Fonds d'affectation spéciale CEE-ONU  
pour l'assistance aux pays en transition (TFACT)**

Note du secrétariat

**I. DOMAINE COUVERT PAR LE PROJET**

Il s'agit d'établir un plan d'action stratégique qui permettra de concrétiser les objectifs des projets TEM et TER<sup>1</sup> en termes de mise à jour et de fixation des priorités face aux besoins en infrastructures routières, ferroviaires et de transport combiné dans les pays membres associés au projet, en perspective de l'établissement des plans directeurs des réseaux TEM et TER.

Le projet TEM réunit 13 pays<sup>2</sup> et le projet TER 16 pays<sup>3</sup>. C'est en qualité d'observateurs<sup>4</sup> que plusieurs autres, comme l'Ukraine, le Bélarus, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la République de Moldova participent à certaines activités prévues dans le cadre du projet. Compte

<sup>1</sup> Ces projets tendent au développement, à l'échelle de la CEE, d'infrastructures routières, ferroviaires et de transport combiné cohérentes, harmonisées et efficaces, à travers la coopération internationale et une intégration du transport au niveau européen.

<sup>2</sup> Autriche, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Géorgie, Hongrie, Italie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie et Turquie.

<sup>3</sup> Il s'agit des 13 pays membres du projet TEM plus la Grèce, la Fédération de Russie et la Slovénie.

<sup>4</sup> La Suède et l'Ukraine ont officiellement un statut d'observateur dans le cadre du projet TEM.

tenu de ces éléments, et dans le souci d'assurer aux réseaux TEM et TER la continuité indispensable, sans considération des pays qui le composeront, on ne se limitera pas strictement à la seule aire couverte par les pays participant aux projets TEM et TER mais on prendra au contraire en considération certains pays qui n'y participent pas, à savoir l'Ukraine, le Bélarus, la République de Moldova, la République fédérale de Yougoslavie et l'ex-République yougoslave de Macédoine.

Par conséquent, l'aire couverte par les plans directeurs relatifs aux projets TEM et TER s'étendra au-delà des territoires des seize (16) pays participants puisqu'elle englobera celui de cinq (5) autres pays – l'Ukraine, le Bélarus, la République de Moldova, la République fédérale de Yougoslavie et l'ex-République yougoslave de Macédoine. L'aire géographique couverte par les 21 pays ainsi visés représente ce que l'on appellera aux fins du présent document **la région TEM et TER**. Les pays qui la constituent peuvent être classés en trois groupes, comme indiqué dans le tableau ci-après.

**Tableau 1. Groupes de pays constituant la région TEM et TER**

<b>Pays membres de l'UE (3 pays)</b>	<b>Pays candidats à l'accession à l'UE (9 pays)</b>	<b>Pays non candidats à l'accession à l'UE (9 pays)</b>
Autriche, Grèce, Italie	Bulgarie, Hongrie, Lituanie, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, République tchèque, Turquie	Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Géorgie, République fédérale de Yougoslavie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Ukraine

Le projet se conçoit comme un outil devant permettre aux pays participant aux projets TEM et TER, à leurs voisins d'Europe centrale, orientale et du Sud-Est, et aux pays membres de la CEE-ONU et de l'UE d'orienter leurs efforts de développement des grandes infrastructures routières, ferroviaires et de transport combiné indispensables aux niveaux national, régional et transnational.

Le projet permettra en outre aux pays candidats à l'accession et aux pays qui leur sont limitrophes par l'ouest ou par l'est de réaliser l'interconnexion et l'interopérabilité de leurs réseaux nationaux et transnationaux et l'accès à ces réseaux.

## **II. RAISON**

À leurs dernières sessions, en mai 2001, les Comités directeurs<sup>5</sup> des projets TEM et TER ont adopté à l'unanimité une nouvelle stratégie à court terme prévoyant une intégration plus poussée de ces projets dans le nouvel Environnement européen des transports. L'une des principales initiatives prévues dans ce cadre est de recenser les besoins prioritaires des pays membres en matière de transport, de dresser un inventaire à jour de ces besoins et d'établir, en l'espèce des plans directeurs TEM et TER, un plan réaliste pour y répondre.

<sup>5</sup> Instances administratives et politiques factières des projets TEM et TER (un comité directeur par projet). Chaque comité fixe le plan d'action annuel et les plans à plus long terme.

Depuis leur lancement, sous l'égide de la CEE-ONU, par les gouvernements participants<sup>6</sup> des pays d'Europe centrale, orientale et du Sud-Est, les projets TEM et TER contribuent à améliorer de manière coordonnée les techniques nationales et la maîtrise de la planification et de la réalisation de routes; ils ont déclenché les processus concernant la réhabilitation, la gestion, l'exploitation et la maintenance des réseaux ferroviaires et ils ont contribué à favoriser les investissements et les projets en Europe centrale, orientale et du Sud-Est. Grâce à eux, les contacts et la coopération aux niveaux bilatéral et multilatéral se sont améliorés et le processus d'intégration des infrastructures de transport en Europe a pu se poursuivre; un grand nombre d'études ponctuelles sur l'exploitation, l'économie, la conception, la réalisation et le fonctionnement des autoroutes et des voies ferrées ont pu être menées; il a été possible d'établir des directives, des recommandations, des méthodes, des manuels et des glossaires et d'harmoniser les normes techniques concernant les ponts, les tunnels et autres ouvrages d'art, la signalisation, etc.; il a été possible de collecter et traiter de manière suivie des données immédiates, compatibles ou standardisées, concernant les flux, les projets, les investissements, les infrastructures et l'équipement des réseaux TEM et TER; de nouvelles modalités de financement des projets sont apparues; l'harmonisation des procédures de contrôle aux frontières a progressé, de même que le transport combiné et bien d'autres éléments du transport international dans la région.

L'élaboration de ces plans directeurs permettra aux projets TEM et TER et aux pays qui y participent de poursuivre, en concertation avec leurs voisins, leurs efforts de réalisation des objectifs fixés dans ce cadre en suivant une stratégie constamment actualisée, en prise directe avec les grandes préoccupations de l'ensemble des pays européens, celles de l'Union européenne, de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies et d'autres organisations internationales, en vue de la concrétisation des projets de développement d'infrastructures paneuropéennes, de l'extension des réseaux transeuropéens (RTE) et de l'intégration des transports européens.

On sait que le point qui a été fait à la fin de l'année 1999 sur l'avancement du projet d'évaluation des besoins en infrastructures de transport (TINA) a représenté une contribution majeure aux plans d'infrastructures de transport en Europe en ce qui concerne les pays candidats à l'accession et à l'extension des RTE. On s'est efforcé, à travers le projet TINA, de dresser la liste des projets qui seraient prioritaires dans ces pays. Cependant, le projet TINA ne prend en considération que les besoins en transport au niveau transnational de ces seuls pays et, de même que d'autres chantiers issus d'initiatives européennes diverses, il a besoin d'être recalibré en fonction des normes qui s'imposent en matière de transport international et de l'évolution de la situation.

Qui plus est, jusqu'à présent, le devenir des Couloirs de transport paneuropéens, en dépit de diverses tentatives et initiatives en cours, reste suspendu à des décisions essentiellement politiques, niveau où l'on n'est hélas toujours pas parvenu à aborder franchement les questions prioritaires d'infrastructures et de plans d'exécution et encore moins les aspects économiques qui s'y rapportent.

Par conséquent, un bilan du projet TINA s'impose, sous l'éclairage des besoins prioritaires des pays concernés en matière d'infrastructures de transport nationales et internationales. Et il

---

<sup>6</sup> Le projet d'autoroute transeuropéenne Nord-Sud (TEM) est né en 1977. Le projet de chemin de fer transeuropéen (TER) est né en 1990. Depuis, l'un et l'autre suivent leur cours et ont franchi sans interruption divers cycles et phases.

faudra prendre en considération dans le cadre de cette opération l'ensemble de la région de l'Europe centrale, orientale et du Sud-Est, et non se limiter aux seuls pays candidats à l'accession.

Il est nécessaire d'élaborer pour la région TEM et TER un plan stratégique de mesures prioritaires qui ne reflète pas seulement des préoccupations transnationales mais aussi les aspirations nationales et régionales au développement des infrastructures routières, ferroviaires et de transport combiné. Ces stratégies devront répondre aux priorités régionales et locales et aux besoins de consolidation des institutions; elles devront faire apparaître un choix entre plusieurs scénarios, prévoyant notamment l'établissement d'une liste de projets prioritaires en vue du financement.

Ce n'est que de cette façon que l'on pourra mettre en place une stratégie d'investissements répondant aux besoins des pays d'Europe centrale, orientale et du Sud-Est en infrastructures de transport dans l'optique d'un réseau constituant une ossature intégrale, si l'on veut qu'à partir de là les pays concernés et les institutions européennes compétentes puissent faire porter leurs efforts sur la constitution progressive d'un tel réseau, le but étant que ces pays soient équipés progressivement au cours des années qui suivront leur accession, moyennant certaines décisions économiques.

Considérant que les pays d'Europe centrale, orientale et du Sud-Est ont besoin d'un plan d'action stratégique concernant leurs réseaux d'ossature routiers, ferroviaires et de transport combiné, et que les projets TEM et TER représentent eux-mêmes le cadre idoine et adéquat pour une telle entreprise, puisque l'aire couverte par ces pays coïncide pratiquement avec l'ensemble de la région considérée, ces mêmes projets prévoient une planification stratégique ou encore un plan-cadre prenant en considération l'ensemble des besoins en la matière de toute la région.

### **III. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU PROJET**

Les objectifs spécifiques du projet découlent de son but ultime – contribuer au développement des infrastructures routières, ferroviaires et de transport combiné dans l'ensemble de la région concernée par les projets TEM et TER grâce à une stratégie cohérente d'investissements tendant à la constitution complète de réseaux d'ossature routiers, ferroviaires et de transport combiné.

Ces objectifs spécifiques peuvent donc être ainsi formulés:

- Intégration, à l'échelle européenne, des infrastructures routières, ferroviaires et de transport combiné des pays d'Europe centrale, orientale et du Sud-Est;
- Extension des réseaux transeuropéens (RTE) dans les pays d'Europe centrale, orientale et du Sud-Est;
- Mise en œuvre concrète des Couloirs de transport paneuropéens;
- Promotion des opérations multimodales, de la décomposition entre plusieurs modes et du recours à des modes complémentaires dans les pays d'Europe centrale, orientale et du Sud-Est et en Europe d'une manière générale;
- Recherche du maximum d'efficacité dans l'utilisation des infrastructures de transport présentes et futures en résolvant les problèmes de passage des frontières.

#### IV. ASPECTS RESTANT À DÉFINIR DE MANIÈRE PLUS PRÉCISE

Pour parvenir au but énoncé ci-dessus, il faudra aborder un certain nombre de points et mener à bien un certain nombre de tâches:

- 1.1 Faire le bilan de ce qui a été fait dans le cadre des projets TEM et TER;
- 1.2 Faire un tour d'horizon des diverses initiatives, politiques et études menées au niveau européen et voir comment elles se greffent sur les projets TEM et TER;
- 1.3 Établir un plan d'ensemble du cadre économique et social des pays de la région concernée par les projets TEM et TER;
- 1.4 Définir les méthodes de travail;
- 1.5 Définir les caractéristiques essentielles des besoins prioritaires de la région concernée par les projets TEM et TER en matière de couloirs routiers, ferroviaires et de transport combiné;
- 1.6 Recenser les divers goulets d'étranglement, liaisons manquantes et autres besoins structurels prioritaires de la région concernée par les projets TEM et TER en matière de couloirs routiers, ferroviaires et de transport combiné;
- 1.7 Élaborer un plan directeur d'action réaliste, qui couvre les besoins prioritaires avérés en matière de couloirs routiers, ferroviaires et de transport combiné et arrêter ce qui constituera les «*Plans directeurs pour la région concernée par les projets TEM et TER*»;
- 1.8 Aborder les questions de financement;
- 1.9 Aborder les questions de passage des frontières;
- 1.10 Formuler des conclusions, des recommandations et en assurer la diffusion.

#### V. ORGANISATION ET EXÉCUTION DES TRAVAUX

Les travaux seront principalement du ressort de Bureaux centraux de projets<sup>7</sup>, la mise au point et l'exécution devant être assurées par le personnel<sup>8</sup> de ces bureaux, avec l'assistance et l'étroite coopération de coordinateurs<sup>9</sup> et d'experts appartenant aux pays membres, sous la responsabilité des directeurs de projet et moyennant la coordination et la supervision globale du directeur et/ou du

---

<sup>7</sup> Le Bureau central du projet TEM est à Varsovie, auprès de l'administration gouvernementale polonaise, et celui du TER à Budapest, auprès de l'administration gouvernementale hongroise.

<sup>8</sup> À savoir, un directeur exécutif pour chaque projet, des adjoints, des assistants et du personnel d'exécution.

<sup>9</sup> Personnes désignées (spécifiquement pour chaque projet) dans chaque pays participant pour assurer la liaison entre les activités prévues dans le cadre des projets et les activités nationales apparentées.

conseiller régional responsable des projets TEM et TER de la Division des transports de la CEE-ONU.

Le concours de consultants externes justifiant d'une expérience suffisante sera requis en tant que de besoin pour les aspects techniques et scientifiques.

Pour les besoins des travaux, il sera constitué un groupe spécial d'experts attaché à chaque projet, que l'on appellera **Groupe d'experts du plan directeur** du TEM ou du TER, selon le cas, qui sera dirigé par le directeur exécutif du projet et dans lequel siégeront le ou les consultant(s) externe(s), pour l'appui scientifique et technique, et les coordinateurs/experts nationaux de chaque pays participant et des autres pays concernés. Ces groupes se réuniront périodiquement, en fonction des besoins, pour définir certaines tâches qui leur seront assignées conformément au programme de travaux.

Des experts de pays non participants appartenant à l'aire géographique couverte par les projets TEM et TER seront invités et agréés en tant que coordinateurs nationaux, de sorte que les plans directeurs seront élaborés en se fixant pour ligne de mire la continuité dans les plans d'exécution des projets, sans s'arrêter à des considérations de participation – ou de non-participation – de tel ou tel pays, ou d'alignement intégral de tel ou tel pays sur les Couloirs paneuropéens.

Pour les besoins des travaux, le Directeur exécutif de chaque projet, le ou les consultant(s) externe(s) et le directeur et/ou le conseiller régional responsable des projets TEM et TER à la Division des transports de la CEE-ONU, qui constitueront le **Groupe de coordination des plans directeurs**, se réuniront périodiquement, en fonction des besoins, pour évaluer et contrôler l'avancement des travaux et prendre les décisions qui s'imposent.

Pour une bonne part, la réussite dans l'exécution des travaux décidés dépendra de la contribution des coordinateurs et/ou experts nationaux, du fait de leur rôle de liaison et de centralisation entre les administrateurs des projets et les autorités compétentes de leur pays.

Le projet sera élaboré de manière à garantir la cohérence par rapport aux interventions de réactualisation dans le cadre des projets TEM et TER, et aussi par rapport à d'autres projets ou travaux à caractère évolutif relatifs aux infrastructures de transport menés dans le cadre de la CEE-ONU, de l'Union européenne ou encore dans le contexte paneuropéen.

## **VI. PRÉSENTATION DU PLAN DE TRAVAIL**

Un descriptif détaillé du plan de travail est présenté à l'annexe A sous la forme d'une série de Modules globaux de travaux (MGT).

## **VII. RÉSULTATS ET PRODUITS ATTENDUS**

Toutes les tâches seront définies et présentées de manière à garantir leur cohérence par rapport à celles menées par ailleurs dans le cadre de la Commission européenne, de la CEE-ONU et d'autres institutions ou organismes tels que les Fonds structurels de l'UE et le Fonds de cohésion pour les pays membres de l'UE, l'Instrument structurel de préadhésion (ISPA), le projet TINA et le programme PHARE pour les pays candidats à l'accession et les autres.

Les produits attendus auront pour contenu:

- 7.1 La mise en place du système de suivi du projet et de coordination des travaux;
- 7.2 La présentation de la toile de fond des projets TEM et TER et de ce qui est acquis dans leur cadre;
- 7.3 La présentation des réseaux TEM et TER et des plans;
- 7.4 La définition des rôles et des perspectives inhérents aux projets TEM et TER dans le contexte paneuropéen des transports et celui de leur évolution;
- 7.5 La présentation des caractéristiques économiques et sociales des pays de la région concernée par les projets TEM et TER et des divers scénarios de croissance possibles;
- 7.6 La présentation de la méthodologie et des principales hypothèses de travail;
- 7.7 La collecte et l'analyse des données nécessaires;
- 7.8 L'inventaire des besoins prioritaires en matière d'infrastructures;
- 7.9 La présentation des plans directeurs pour la région concernée par les projets TEM et TER;
- 7.10 La définition des différentes formules envisageables pour la mise en œuvre et pour l'estimation des coûts afférents à la mise en œuvre;
- 7.11 La définition des interventions techniques et des mesures administratives requises, l'inventaire des problèmes de passage des frontières et les recommandations tendant à une amélioration;
- 7.12 L'information du public et sa sensibilisation;
- 7.13 Les conclusions et recommandations.

## **VIII. RETOMBÉES ESCOMPTÉES**

L'élaboration de plans directeurs pour la région couverte par les projets TEM et TER, qui inclut tous les pays d'Europe centrale, orientale et du Sud-Est concernés par les plans paneuropéens de développement des transports, représente la première stratégie d'investissements concertée conçue pour répondre aux besoins en infrastructures de transport de ces pays dans l'optique d'un réseau d'ossature complet.

Ces travaux représentent une contribution majeure en ce sens qu'ils permettront de définir les mesures nécessaires et d'en préciser simultanément le degré de priorité par rapport aux autres, en vue d'intégrer avec succès les systèmes de transport des pays candidats à l'accession à l'Union européenne et des autres pays d'Europe centrale, orientale et du Sud-Est au terme des efforts déployés dans ce domaine au niveau paneuropéen. Cela aidera les pays en voie d'accession et ceux qui leur sont limitrophes à l'est ou à l'ouest, de réaliser l'interconnexion et l'interopérabilité de leurs réseaux nationaux et transnationaux et l'accès à ces réseaux.

Ces travaux aboutiront à un plan réaliste, axé sur un développement pragmatique des Couloirs de transport paneuropéens et à une mise en œuvre coordonnée. Ils permettront par la suite aux pays concernés et aux institutions européennes compétentes de faire porter l'essentiel de leurs efforts sur le suivi et la réalisation de ces réseaux, l'objectif étant que ces pays soient équipés progressivement au cours des années qui suivront leur accession, moyennant certaines décisions économiques.

Ces travaux faciliteront grandement l'extension des réseaux transeuropéens (RTE) dans les pays candidats à l'accession et dans les pays tiers limitrophes et constitueront une base solide pour un développement efficace des liaisons entre l'Europe et l'Asie.

## IX. ÉCHÉANCIER

Les travaux seront menés à bien dans un délai d'un an. Ils se décomposeront en dix (10) modules globaux de travaux (MGT).

L'échéancier est présenté à l'annexe B. Les cartes des réseaux TEM et TER tels qu'ils se conçoivent à l'heure actuelle sont présentées aux annexes C et D.

## X. BUDGET

Le coût total des travaux est estimé à 1 544 000 euros, ce qui englobe l'administration, le personnel, les déplacements et les coûts divers, tels que décomposés dans le tableau ci-après.

**Tableau 2. Composantes du budget prévu pour le projet**

N° de poste de dépense	Nature des dépenses	Montant en euros
1	Coûts en personnel de direction (35 mois/homme)	350 000
2	Coûts en personnel autre (93 mois/homme)	930 000
3	Frais de déplacements (124)	124 000
4	Consommables	60 000
5	Frais fixes	80 000
	<b>Total</b>	<b>1 544 000</b>

Il est proposé de répartir les coûts exposés ci-dessus entre les projets TEM et TER, sous l'égide de la CEE-ONU, et les pays participants d'une part, lesquels constitueraient la partie autofinancée des coûts du projet, et, d'autre part, des donateurs, qui couvriraient le solde.

### *Part autofinancée, de 688 000 euros*

- ✓ Les projets TEM et TER, sous l'égide de la CEE-ONU, devraient prendre à leur charge 50 % des coûts correspondant aux émoluments des experts agissant pour le compte des Bureaux centraux de projet (BCP). Les deux projets devraient prendre à leur charge également 100 % des frais de déplacements des experts agissant pour le compte des pays non accédants à l'UE.

- ✓ Les pays participants devraient couvrir 100 % du coût de la prise en charge de leurs experts, à titre de contribution au projet sous forme d'industrie.

### *Financement par les donateurs à hauteur de 856 000 euros*

- ✓ Le solde devrait être couvert par des donateurs. Il s'agit en l'occurrence de 100 % des émoluments et frais de déplacements des consultants externes d'Europe occidentale; 100 % des frais de déplacements des experts des pays candidats à l'accession et 100 % du coût des émoluments des experts agissant pour le compte de la CEE-ONU, des consommables et des frais fixes afférents au projet et 50 % des charges en personnel des BC (Bureaux centraux) des projets TEM et TER.

Une analyse détaillée des différents coûts classés par catégorie, Module global de travaux (MGT), participant et source de financement, est présentée dans le tableau ci-après.

**Tableau 3. Détail de la répartition des coûts entre les participants  
(en euros)**

Catégorie de coût	MGT n°	BCP pour le TEM & pour le TER	Pays participant	Consultants externes	Experts CEE-ONU	Répartition des coûts		Total des coûts	
						Autofinancement	Financement par dons	Total	Total général
Personnel	0	80 000 (8 m/h)	210 000 (21 m/h)	40 000 (4 m/h)	20 000 (2 m/h)	250 000	100 000		350 000
	1	20 000 (2 m/h)	–	20 000 (2 m/h)	–	10 000	30 000	40 000	
	2	20 000 (2 m/h)	–	20 000 (2 m/h)	–	10 000	30 000	40 000	
	3	20 000 (2 m/h)	–	20 000 (2 m/h)	–	10 000	30 000	40 000	
	4	20 000 (2 m/h)	–	20 000 (2 m/h)	–	10 000	30 000	40 000	
	5	60 000 (6 m/h)	210 000 (21 m/h)	60 000 (6 m/h)	–	240 000	90 000	30 000	
	6	40 000 (4 m/h)	–	40 000 (4 m/h)	–	20 000	60 000	80 000	
	7	60 000 (6 m/h)	–	60 000 (6 m/h)	–	30 000	90 000	20 000	
	8	60 000 (6 m/h)	–	60 000 (6 m/h)	–	30 000	90 000	20 000	
	9	60 000 (6 m/h)	–	40 000 (4 m/h)	20 000 (2 m/h)	30 000	90 000	20 000	930 000
Déplacements		14 000 (2x7= 14 déplacements)	84 000 (2x2x21= 84 déplacements)	14 000 (2x7= 14 déplacements)	12 000 [(1x2)+(1x2:5)= 12 déplacements]	48 000	76 000		124 000
Consommables		60 000	–	–	–	–	60 000		60 000
Frais fixes		60 000	–	–	20 000	–	80 000		80 000
<b>Total</b>		<b>574 000</b>	<b>504 000</b>	<b>394 000</b>	<b>72 000</b>	<b>688 000</b>	<b>856 000</b>		<b>1 544 000</b>

**Note:** Les chiffres présentés ci-dessus sont basés sur les données suivantes:

**Coût des émoluments des experts** – 10 000 euros par personne/mois, **coût des déplacements** – 1 000 euros par personne par déplacement.

**Pièces jointes:** Annexes A, B, C et D.

## Annexe A. Descriptif des travaux

<b>Descriptif de Module global de travaux (MGT)</b>		
Titre: <b>Administration du projet</b>		<b>MGT n°: 0</b>
Début: <b>Mois 1</b>	Durée: <b>Mois 12</b>	Effort total (personnes/mois): <b>35</b>
Partenaires impliqués	Tâche/Activité du partenaire	Effort (personnes/mois)
<b>Bureau central pour le projet TEM</b>	<b>Administration des travaux concernant le TEM</b>	<b>2 x 2 = 4</b>
<b>Bureau central pour le projet TER</b>	<b>Administration des travaux concernant le TER</b>	<b>2 x 2 = 4</b>
<b>Division des transports de la CEE-ONU</b>	<b>Coordination entre TEM &amp; TER</b>	<b>1 x 2 = 2</b>
<b>Coordinateurs nationaux pour le TEM</b>	<b>Participation au Groupe d'experts</b>	<b>21 x ½ = 10 ½</b>
<b>Coordinateurs nationaux pour le TER</b>	<b>Participation au Groupe d'experts</b>	<b>21 x ½ = 10 ½</b>
<b>Consultants externes</b>	<b>Conseillers techniques et scientifiques</b>	<b>2 x 2 = 4</b>
<b>Commission européenne</b>	<b>Observateurs</b>	<b>-</b>
<b>Objectifs</b> Assurer la fluidité de l'exécution du projet, de l'administration d'activités complexes et de partenaires multiples, appartenant à des professions et venant de pays divers.		
<b>Descriptif des travaux/des tâches</b> Pour les besoins des travaux, il sera constitué un groupe spécial d'experts attaché à chaque projet, que l'on appellera <b>Groupe d'experts du plan-cadre</b> du TEM ou du TER, selon le cas, qui sera dirigé par le directeur exécutif du projet et dans lequel siègeront le ou les consultant(s) externe(s), pour l'appui scientifique et technique, et les coordinateurs/experts nationaux de chaque pays participant et des autres pays concernés. Des experts de pays non participants appartenant à l'aire géographique couverte par les projets TEM et TER seront invités et agréés en tant que coordinateurs nationaux. Ces groupes se réuniront deux fois au cours du projet, pour définir certaines tâches qui leur sont assignées conformément au programme de travaux. Les plans directeurs seront élaborés en se fixant pour ligne de mire la continuité dans les plans d'exécution des projets, sans s'arrêter à la participation – ou à la non-participation – de tel ou tel pays, ou à l'intégralité de son alignement sur les Couloirs paneuropéens. Pour les besoins des travaux, le directeur exécutif de chaque projet, le ou les consultant(s) externe(s) et le directeur et/ou le conseiller régional responsable des projets TEM et TER à la Division des transports de la CEE-ONU, qui constituent le <b>Groupe de coordination des plans directeurs</b> , se réuniront cinq fois au cours de la période couverte par le projet, pour évaluer et contrôler l'avancement des travaux et prendre les décisions qui s'imposent.		
<b>Résultats escomptés</b> Mise en place du système de suivi du projet et de coordination des travaux.		
<b>Repères et critères</b> Formation des groupes et tenue de leur première réunion.		
<b>Interrelation avec les autres modules de travaux</b> Avec tous.		

**Annexe A. Descriptif des travaux (suite)**

<b>Descriptif de Module global de travaux (MGT)</b>		
Titre: <b>Bilan provisoire des projets TEM et TER</b>		<b>MGT n°: 1</b>
Début: <b>Mois 1</b>	Durée: <b>Mois 1</b>	Effort total (personnes/mois): <b>4</b>
Partenaires impliqués	Tâche/Activité du partenaire	Effort (personnes/mois)
<b>BC du projet TEM</b>	<b>1.1 à 1.5</b>	1 x 1 = 1
<b>BC du projet TER</b>	<b>1.1 à 1.5</b>	1 x 1 = 1
<b>Consultants externes</b>	<b>1.1 à 1.5</b>	2 x 1 = 2
<b>Objectifs</b> Dresser un bilan provisoire du travail accompli dans le cadre des projets TEM et TER.		
<b>Description des travaux/tâches</b> <b>Tâche 1.1</b> Évaluer le degré d'avancement des projets TEM et TER par rapport à leurs objectifs. <b>Tâche 1.2</b> Caractéristiques/normes techniques et paramètres opérationnels, décisions et directives appropriées concernant l'exécution des projets TEM et TER. <b>Tâche 1.3</b> Présentation des réseaux et plans existants concernant le TEM et le TER. <b>Tâche 1.4</b> Présentation de la gestion des bases de données et de la cartographie du Système d'information géographique (SIG) pour les projets TEM et TER. <b>Tâche 1.5</b> Plans directeurs concernant les projets TEM et TER et décisions s'y rapportant.		
<b>Résultats escomptés</b> 1. Présentation de la toile de fond des projets TEM et TER et de ce qui est acquis dans leur cadre. 2. Présentation des réseaux TEM et TER et des plans.		
<b>Repères et critères</b> Présentation du ou des rapport(s) pertinent(s).		
<b>Interrelation avec les autres modules de travaux</b> Fournir les données nécessaires pour d'autres MGT.		

**Annexe A. Descriptif des travaux (suite)**

<b>Descriptif de Module global de travaux (MGT)</b>		
Titre: <b>Bilan provisoire des projets TEM et TER</b>		<b>MGT n°: 2</b>
Début: <b>Mois 1</b>	Durée: <b>Mois 2</b>	Effort total (personnes/mois): <b>4</b>
Partenaires impliqués	Tâche/Activité du partenaire	Effort (personnes/mois)
<b>BC du projet TEM</b>	<b>2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.7</b>	1 x 1 = 1
<b>BC du projet TER</b>	<b>2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.7</b>	1 x 1 = 1
<b>Consultants externes</b>	<b>2.6 et 2.7</b>	2 x 1 = 2
<b>Objectifs</b>		
Faire un tour d'horizon des diverses initiatives, politiques et études menées au niveau européen et voir comment elles se greffent sur les projets TEM et TER.		
<b>Description des travaux/tâches</b>		
<b>Tâche 2.1</b> Collecte et analyse des études, évaluations et autres ouvrages pertinents.		
<b>Tâche 2.2</b> Les Couloirs de transport paneuropéens (CTPE) et les projets TEM et TER.		
<b>Tâche 2.3</b> Le projet d'évaluation des besoins en infrastructures de transport (TINA) et les projets TEM et TER.		
<b>Tâche 2.4</b> Les réseaux transeuropéens de transport (RTE) et les projets TEM et TER.		
<b>Tâche 2.5</b> Directives de l'Union européenne concernant les infrastructures ferroviaires et leur incidence pour la région concernée par le projet TER.		
<b>Tâche 2.6</b> Autres.		
<b>Tâche 2.7</b> Vue d'ensemble du rôle et des perspectives offertes par les projets TEM et TER dans le contexte paneuropéen.		
<b>Résultats escomptés</b>		
1. Identification des tendances du marché dans la zone considérée et du rôle des projets TEM et TER dans le contexte paneuropéen des transports et par rapport à ces tendances.		
<b>Repères et critères</b>		
Présentation de la vue d'ensemble du rôle et des perspectives offertes par les projets TEM et TER dans le contexte paneuropéen.		
<b>Interrelation avec les autres modules de travaux</b>		
Fournir des données pour d'autres MGT.		

**Annexe A. Descriptif des travaux (suite)**

<b>Descriptif de Module global de travaux (MGT)</b>		
Titre: <b>Environnement économique et social de la CE</b>		<b>MGT n°: 3</b>
Début: <b>Mois 1</b>	Durée: <b>Mois 3</b>	Effort total (personnes/mois): <b>4</b>
Partenaires impliqués	Tâche/Activité du partenaire	Effort (personnes/mois)
<b>BC du projet TEM</b>	3.1	1 x 1 = 1
<b>BC du projet TER</b>	3.1	1 x 1 = 1
<b>Consultants externes</b>	3.1, 3.2	2 x 1 = 2
<b>Objectifs</b>		
Plan d'ensemble du cadre économique et social des pays de la région concernée par les projets TEM et TER.		
<b>Description des travaux/tâches</b>		
<b>Tâche 3.1</b> Présentation des caractéristiques économiques et sociales des pays de la région concernée par les projets TEM et TER.		
<b>Tâche 3.2</b> Divers scénarios de croissance possibles.		
<b>Résultats escomptés</b>		
1. Présentation de la situation économique et sociale et des scénarios de croissance possibles dans les pays de la région concernée par les projets TEM et TER.		
<b>Repères et critères</b>		
Présentation d'un rapport.		
<b>Interrelation avec les autres modules de travaux</b>		
Fournir des données pour la poursuite des travaux.		

**Annexe A. Descriptif des travaux (suite)**

<b>Descriptif de Module global de travaux (MGT)</b>		
Titre: <b>Méthodologie</b>		<b>MGT n°: 4</b>
Début: <b>Mois 2</b>	Durée: <b>Mois 3</b>	Effort total (personnes/mois): <b>4</b>
Partenaires impliqués	Tâche/Activité du partenaire	Effort (personnes/mois)
<b>BC du projet TEM</b>	<b>4.1, 4.2, 4.3</b>	1 x 1 = 1
<b>BC du projet TER</b>	<b>4.1, 4.2, 4.3</b>	1 x 1 = 1
<b>Consultants externes</b>	<b>4.1, 4.2, 4.3</b>	2 x 1 = 2
<b>Objectifs</b>		
Méthodologie et principales hypothèses de travail.		
<b>Description des travaux/tâches</b>		
<b>Tâche 4.1</b> Recenser les divers goulets d'étranglement, liaisons manquantes et autres besoins structurels prioritaires de la région concernée par les projets TEM et TER en matière de couloirs routiers, ferroviaires et de transport combiné.		
<b>Tâche 4.2</b> Identifier et passer en revue les différents paramètres et hypothèses de travail:		
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Aspects sociaux, environnementaux et de sécurité;</li> <li>– Interopérabilité en termes de matériel ferroviaire roulant et d'équipement ferroviaire;</li> <li>– Interopérabilité entre modes, variantes de liaisons par décomposition entre plusieurs modes, échangeurs et points de transfert multimodal;</li> <li>– Connexions avec les régions voisines, extensions, interrelation et dynamisme au niveau international;</li> <li>– Systèmes de transport intelligents et autres aspects opérationnels;</li> <li>– Prévisions en matière de transport;</li> <li>– Besoins en investissements, ressources disponibles, mesures nécessaires.</li> </ul>		
<b>Tâche 4.3</b> Cerner les caractéristiques principales des besoins prioritaires en infrastructures sur les principaux couloirs routiers, ferroviaires et de transport combiné de la région concernée par les projets TEM et TER.		
<b>Résultats escomptés</b>		
1. Présentation de la méthodologie et des principales hypothèses de travail.		
<b>Repères et critères</b>		
Détermination des paramètres méthodologiques du projet.		
<b>Interrelation avec les autres modules de travaux</b>		
Produit nécessaire pour d'autres MGT.		

**Annexe A. Descriptif des travaux (suite)**

<b>Descriptif de Module global de travaux (MGT)</b>		
Titre: <b>Besoins prioritaires en infrastructures des pays de la CEE</b>		<b>MGT n°: 5</b>
Début: <b>Mois 5</b>	Durée: <b>Mois 3</b>	Effort total (personnes/mois): <b>33</b>
Partenaires impliqués	Tâche/Activité du partenaire	Effort (personnes/mois)
<b>BC du projet TEM</b>	<b>5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6</b>	1 x 3 = 3
<b>BC du projet TER</b>	<b>5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6</b>	1 x 3 = 3
<b>Consultants externes</b>	<b>5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6</b>	2 x 3 = 6
<b>TEM 21 coordinateurs nationaux de la région</b>	<b>5.2 et 5.3</b>	21 x ½ = 10 ½
<b>TER 21 coordinateurs nationaux de la région</b>	<b>5.2 et 5.3</b>	21 x ½ = 10 ½
<b>Objectifs</b>		
Recenser les divers goulets d'étranglement, liaisons manquantes et autres besoins structurels prioritaires de la région concernée par les projets TEM et TER en matière de couloirs routiers, ferroviaires et de transport combiné.		
<b>Description des travaux/tâches</b>		
<b>Tâche 5.1</b> Préparer le diagramme des informations requises.		
<b>Tâche 5.2</b> Collecter les informations nécessaires.		
<b>Tâche 5.3</b> Analyser et contrôler les informations obtenues.		
<b>Tâche 5.4</b> Analyser et mettre à jour les prévisions de circulation dans la région concernée par les projets TEM et TER.		
<b>Tâche 5.5</b> Établir plusieurs scénarios pour les plans directeurs de la région concernée par les projets TEM et TER.		
<b>Tâche 5.6</b> Recenser les divers projets et plans tendant à répondre aux besoins en infrastructures routières, ferroviaires et de transport combiné et établir leurs priorités en intégrant les préoccupations d'ordre national, régional et européen.		
<b>Résultats escomptés</b>		
1. Collecte des informations nécessaires.		
2. Inventaire des besoins prioritaires en matière d'infrastructures.		
<b>Repères et critères</b>		
Description de l'élaboration du diagramme des informations requises et de leur collecte.		
<b>Interrelation avec les autres modules de travaux</b>		
Fournir des données pour la poursuite des travaux.		

**Annexe A. Descriptif des travaux (suite)**

<b>Descriptif de Module global de travaux (MGT)</b>		
Titre: <b>Élaboration de plans directeurs</b>		<b>MGT n°: 6</b>
Début: <b>Mois 8</b>	Durée: <b>Mois 2</b>	Effort total (personnes/mois): <b>8</b>
Partenaires impliqués	Tâche/Activité du partenaire	Effort (personnes/mois)
<b>BC du projet TEM</b>	<b>6.1 à 6.3</b>	1 x 2 = 2
<b>BC du projet TER</b>	<b>6.1 à 6.3</b>	1 x 2 = 2
<b>Consultants externes</b>	<b>6.1 à 6.3</b>	2 x 2 = 4
<b>Objectifs</b> Élaboration d'un plan directeur d'action réaliste, qui réponde aux besoins prioritaires avérés concernant les principaux couloirs routiers et ferroviaires et le transport combiné et établissement de <i>Plans directeurs régionaux pour les projets TEM et TER</i> .		
<b>Description des travaux/tâches</b>		
<b>Tâche 6.1</b> Présentation des plans directeurs pour la région concernée par les projets TEM et TER et des divers scénarios envisageables pour la réalisation.		
<b>Tâche 6.2</b> Présentation des plans directeurs de réseau d'ossature dans la région concernée par les projets TEM et TER.		
<b>Tâche 6.3</b> Présentation des plans directeurs pour la région concernée par les projets TEM et TER sous l'éclairage du Système d'information géographique (SIG).		
<b>Résultats escomptés</b>		
1. Présentation des plans directeurs pour la région concernée par les projets TEM et TER.		
2. Présentation des plans directeurs de réseau d'ossature dans la région concernée par les projets TEM et TER.		
<b>Repères et critères</b> Présentation des plans directeurs.		
<b>Interrelation avec les autres modules de travaux</b> Fournir des données pour la poursuite des travaux.		

**Annexe A. Descriptif des travaux (suite)**

<b>Descriptif de Module global de travaux (MGT)</b>		
Titre: <b>Aborder les questions de financement</b>		<b>MGT n°: 7</b>
Début: <b>Mois 8</b>	Durée: <b>Mois 3</b>	Effort total (personnes/mois): <b>12</b>
Partenaires impliqués	Tâche/Activité du partenaire	Effort (personnes/mois)
<b>BC du projet TEM</b>	<b>7.1 à 7.5</b>	1 x 3 = 3
<b>BC du projet TER</b>	<b>7.1 à 7.5</b>	1 x 3 = 3
<b>Consultants externes</b>	<b>7.1 à 7.5</b>	2 x 3 = 6
<b>Objectifs</b>		
Aborder les questions de financement en vue de la réalisation des plans directeurs pour la région concernée par les projets TEM et TER.		
<b>Description des travaux/tâches</b>		
<b>Tâche 7.1</b> Inventaire des projets spécifiques de réalisation des plans directeurs pour la région concernée par les projets TEM et TER.		
<b>Tâche 7.2</b> Estimation du budget destiné à la réalisation des plans directeurs pour la région concernée par les projets TEM et TER.		
<b>Tâche 7.3</b> Possibilités de réalisation par phases.		
<b>Tâche 7.4</b> Définition à grande échelle des dispositions à prendre sur les plans technique et administratif pour faciliter la réalisation des plans directeurs pour la région concernée par les projets TEM et TER.		
<b>Tâche 7.5</b> Remarques sur les perspectives financières de la réalisation de réseaux d'ossature dans la région concernée par les projets TEM et TER.		
<b>Résultats escomptés</b>		
1. Identification de projets pouvant être réalisés.		
2. Estimation des coûts de réalisation.		
3. Définition des dispositions à prendre sur les plans technique et administratif.		
<b>Repères et critères</b>		
Inventaire des projets.		
<b>Interrelation avec les autres modules de travaux</b>		
Contribution à ce qui doit être décrit.		

**Annexe A. Descriptif des travaux (suite)**

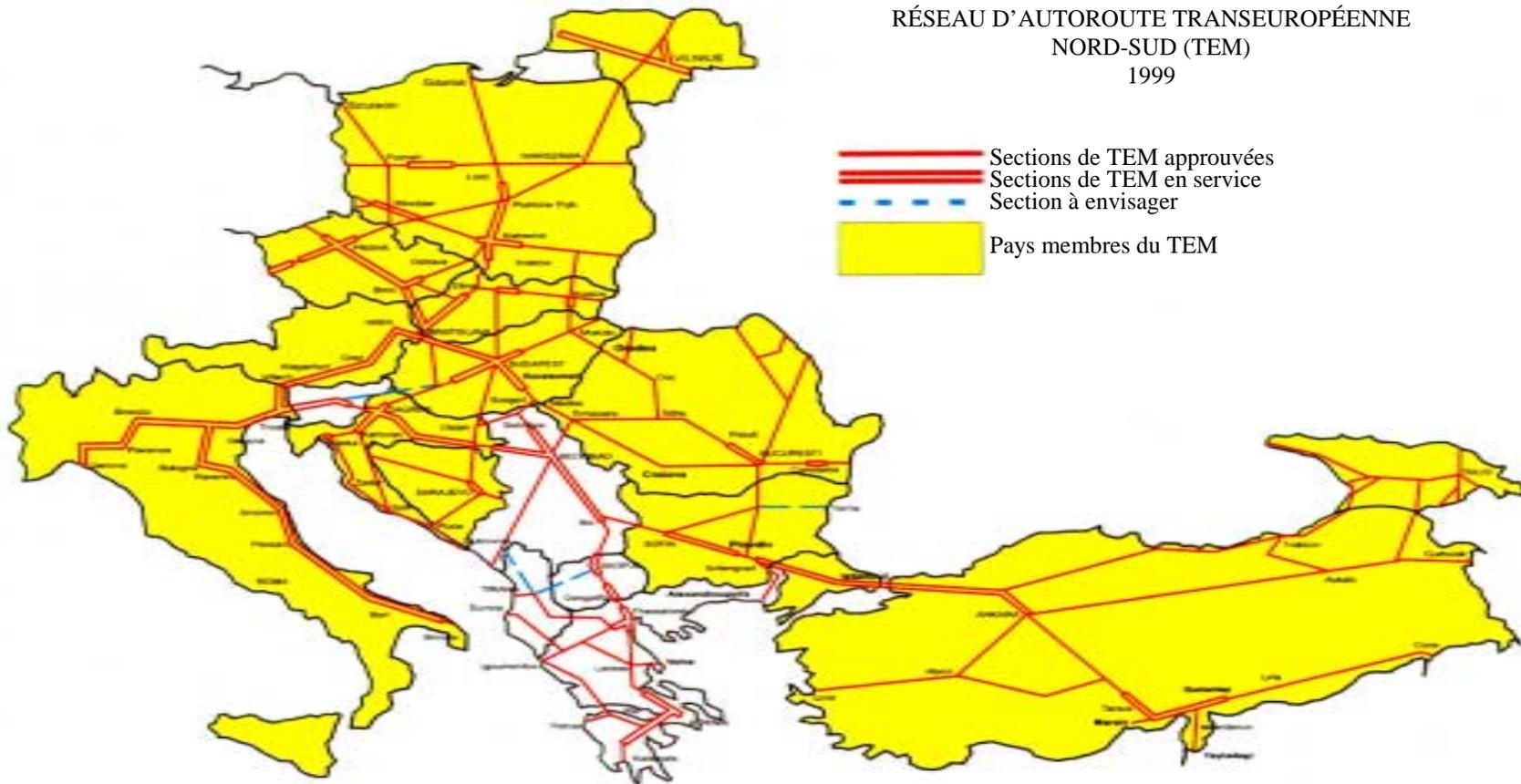
<b>Descriptif de Module global de travaux (MGT)</b>		
Titre: <b>Aborder les questions de passage des frontières</b>		<b>MGT n°: 8</b>
Début: <b>Mois 8</b>	Durée: <b>Mois 3</b>	Effort total (personnes/mois): <b>12</b>
Partenaires impliqués	Tâche/Activité du partenaire	Effort (personnes/mois)
<b>BC du projet TEM</b>	<b>8.1</b>	1 x 3 = 3
<b>BC du projet TER</b>	<b>8.1</b>	1 x 3 = 3
<b>Consultants externes</b>	<b>8.1</b>	2 x 3 = 6
<b>Objectifs</b>		
Aborder les questions de passage des frontières.		
<b>Description des travaux/tâches</b>		
<b>Tâche 8.1</b> Inventaire des problèmes de passage des frontières sur les réseaux d'ossature dans la région concernée par les projets TEM et TER et recommandations tendant à l'amélioration de la situation.		
<b>Résultats escomptés</b>		
1. Inventaire des problèmes de passage des frontières. 2. Recommandations tendant à l'amélioration de la situation.		
<b>Repères et critères</b>		
Présentation de rapports.		
<b>Interrelation avec les autres modules de travaux</b>		
Contribution à la réalisation des travaux.		

**Annexe A. Descriptif des travaux (suite)**

<b>Descriptif de Module global de travaux (MGT)</b>		
Titre: <b>Sensibilisation du public, publicité des résultats et préparation du suivi</b>		<b>MGT n°: 9</b>
Début: <b>Mois 3</b>	Durée: <b>Mois 10</b>	Effort total (personnes/mois): <b>12</b>
Partenaires impliqués	Tâche/Activité du partenaire	Effort (personnes/mois)
<b>BC du projet TEM</b>	<b>9.1, 9.2, 9.3</b>	1 x 3 = 3
<b>BC du projet TER</b>	<b>9.1, 9.2, 9.3</b>	1 x 3 = 3
<b>Consultants externes</b>	<b>9.1, 9.3</b>	2 x 2 = 4
<b>Division des transports de la CEE-ONU</b>	<b>9.1, 9.3</b>	1 x 2 = 2
<b>Objectifs</b>		
Développer les initiatives voulues pour que les partenaires et les autres intéressés soient mieux informés sur la mise en œuvre des projets et que les résultats obtenus et l'importance des plans directeurs pour la région concernée par les projets TEM et TER soient mieux perçus.		
<b>Description des travaux/tâches</b>		
<b>Tâche 9.1</b> Présentation des résultats obtenus dans le cadre des projets sur les pages du site.		
<b>Tâche 9.2</b> Publication d'un bulletin d'information, de brochures et d'un condensé de rapport et de conclusions.		
<b>Tâche 9.3</b> Organisation d'ateliers pour la présentation de l'avancement du projet et des résultats.		
<b>Résultats escomptés</b>		
1. Diffusion.		
2. Sensibilisation du public.		
3. Préparatifs du suivi.		
<b>Repères et critères</b>		
Préparation de rapports et de documents de base en vue de leur présentation.		
<b>Interrelation avec les autres modules de travaux</b>		
Achèvement du projet.		



## Annexe C



## Annexe D

